



Pourquoi écrit-on « que je mette » en conjugaison, en 4e ?

Retiens pourquoi on écrit « que je mette », conjugue le verbe mettre au subjonctif et entraîne-toi avec des exercices corrigés en PDF.

orthographe-francais

« Que je mette » est le subjonctif présent du verbe *mettre* avec « je ».
On l'emploie après « il faut que », « je veux que » ou « pour que » : deux t et un e final.

Niveau : cycle 4, dès la 5e selon la progression de classe.

Après « il faut que », « que je mette » et « que je mettes » se prononcent pareil. Repère le sujet.

Objectif, prérequis et rappel sur le verbe mettre

Objectif : Je sais écrire et employer « que je mette » au subjonctif présent.

Prénom : _____ Date : _____

Avant de commencer, je dois savoir :

- reconnaître un verbe conjugué ;
- repérer le sujet du verbe ;
- connaître le présent de l'indicatif ;
- identifier une proposition introduite par « que ».

Le subjonctif exprime souvent une action souhaitée, nécessaire, incertaine ou ressentie. *Mettre* est un verbe irrégulier du troisième groupe, conjugué avec avoir aux temps composés. À l'indicatif : « je mets ». Au subjonctif : « que je mette ».

« Je mets mon manteau » décrit un fait ; « Il faut que je mette mon manteau » exprime une obligation.

Conjuguer mettre au subjonctif présent

Vocabulaire utile : le **radical** est la partie du verbe avant la fin ; la **terminaison** indique la personne ; le **sujet** fait l'action ; la **subordonnée** est ici introduite par « que ».

Au subjonctif présent, *mettre* garde le radical « mett- ». « Que je mettes » est incorrect : -es correspond à « tu ».

Sujet	Forme correcte
je	que je mette
tu	que tu mettes
il ou elle	qu'il ou elle mette
nous	que nous mettions
vous	que vous mettiez
ils ou elles	qu'ils ou elles mettent

Exemple résolu : « Il faut que je mette mon casque. » Le déclencheur appelle le subjonctif et le sujet est « je ».

Exemple résolu : « Je veux que tu mettes les assiettes. » Le sujet est « tu ». « Je mets » est à l'indicatif ; « que je mette » est au subjonctif. Formes utiles : « j'ai mis », « mets, mettons, mettez », « je mettrai » et « je mettrai ».



Méthode pour écrire « que je mette » sans hésiter

Identifie le déclencheur et le sujet. Ne choisis pas une terminaison parce qu'elle sonne bien.

1. Repère le verbe : mettre.
2. Cherche ce qui précède « que ».
3. Vérifie s'il s'agit d'une nécessité, d'un souhait, d'un doute ou d'une émotion.
4. Repère le sujet après « que ».
5. Écris la forme et relis.

Test rapide : « Il faut que je mette mon manteau » devient « Il faut que je prenne mon manteau ». « Que je prenne » confirme le subjonctif.

« Que je mets » est un indicatif : cette forme ne convient pas après une obligation ou un souhait. « Que je mettes » ne convient pas : -es appartient à « tu ».

Repère : « je mets » décrit un fait ; « que je mette » dépend d'un souhait ou d'une obligation.

1. Repère l'expression avant « que ».
2. Vérifie si elle exprime souhait, nécessité, doute ou émotion.
3. Trouve le sujet du verbe mettre.
4. Écris la terminaison adaptée : je mette, tu mettes, nous mettions.
5. Relis toute la phrase.

Étapes pour choisir la bonne forme du verbe mettre au subjonctif

Avant d'entrer dans le détail

Pourquoi « je mets » devient-il « que je mette » ? — « Je mets » est à l'indicatif. Après « il faut que », on emploie le subjonctif : « que je mette ».

Comment retenir les terminaisons de mettre au subjonctif présent ? — Retiens : mette, mettes, mette, mettent, puis mettions et mettiez.

Quelle est la différence entre « je le mets » et « que je le mette » ? — Le premier présente un fait ; le second peut exprimer une obligation.

Comment conjugue-t-on mettre au futur ? — Au futur simple : « je mettrai », avec deux t.

Relis à partir du sujet : « que je mette », « que tu mettes », « qu'il mette ».
Après « il faut que », pense au subjonctif, puis compare avec le corrigé.



Comment conjuguer « que je mette » ?

« Que je mette » est le subjonctif présent avec « je » : que je mette, que tu mettes, qu'il mette, que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent. Le radical conserve deux t.

Pourquoi écrit-on « que je mette » ?

On écrit cette forme après « il faut que », « je veux que » ou « je doute que », lorsqu'une action est souhaitée, nécessaire ou incertaine. Avec « je », la terminaison est « -e ».

Écrit-on « que je mette » ou « que je mettes » ?

Il faut écrire « que je mette ». « Que je mettes » est incorrect : « mettes » correspond à « tu ». On dit « que je prenne », jamais « que je prennes ».

Faut-il écrire « qui met » ou « qui mets » ?

Écrivez « qui met » si « qui » représente une troisième personne : « C'est Paul qui met la table. » Écrivez « qui mets » si « qui » représente « tu » : « C'est toi qui mets la table. »

Comment conjuguer le verbe mettre au passé composé et à l'impératif ?

Au passé composé : « j'ai mis », avec avoir. À l'impératif : « mets », « mettons », « mettez ». Exemple : « Mets ton manteau. »

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique